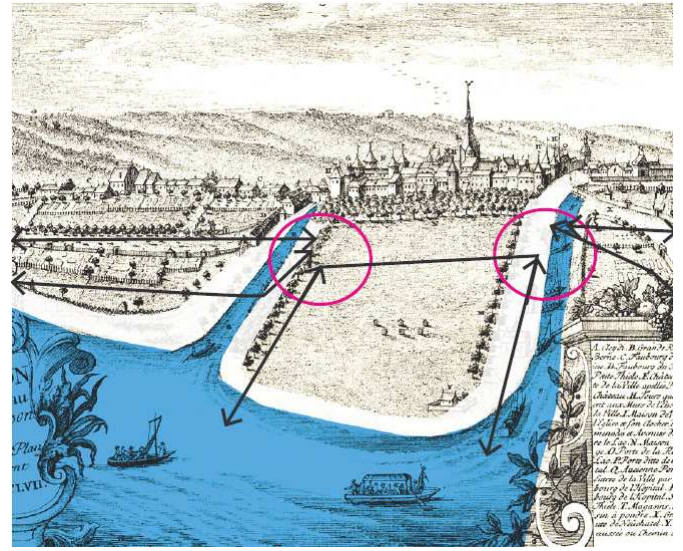
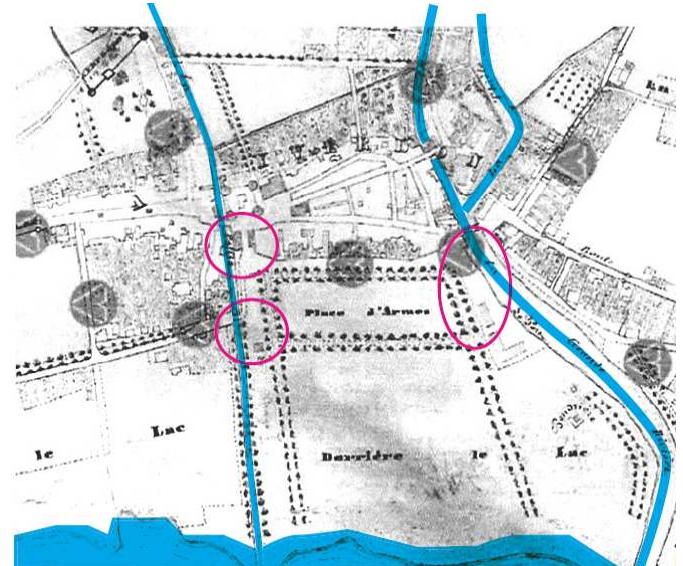


ANNEXE 3 Entre Thièle et Canal oriental : la Place d'Armes

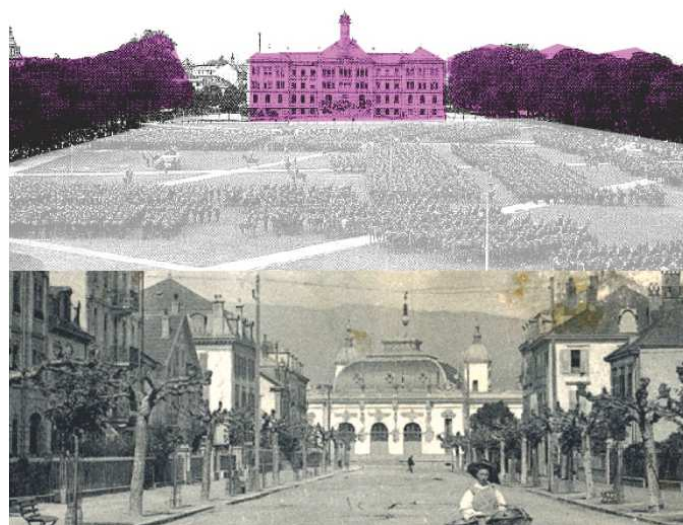
1753 : le site de la Place d'Armes (« Derrière la Ville ») est régulièrement inondé et la cité fortifiée s'en protège.



1852 : la ville, libérée progressivement de ses fortifications, s'approprie la Place d'Armes, qui occupe le pied des remparts, et en fait un espace urbain, lieu de fêtes et de parades. La ville s'étend hors les murs et redéfinit sa façade sur lac avec ce nouvel espace.



1917 : les bâtiments majeurs (casino, collège et gare) et les mails d'arbres consacrent la composition ordonnancée de la Place d'Armes. La place devient la porte d'entrée de la station thermale.



1970 : la grande composition des années 20 est progressivement détournée de ses fonctions. Les espaces de promenades et de fêtes sont colonisés par le stationnement et les voiries. Le « jardin japonais » est créé en compensation de la fonction promenade supprimée. Les perspectives vers le centre ancien et les dégagements visuels sur la place se ferment.



Années 2000 : parallèlement à la piétonisation de la vieille ville, la Place d'Armes est sacrifiée comme un espace « servant » du centre ville réduit à la fonction de parking relais. Les discontinuités piétonnes sont encore aggravées. En 2002, l'aménagement de l'av. de la Gare marque une volonté de réappropriation des lieux. C'est l'une des premières zones de rencontre (20 km/h) de Suisse romande.

